



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/37/12/Add.1
10 juillet 2002



FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-septième réunion
Montréal, 17-19 juillet 2002

Addendum

RAPPORT PÉRIODIQUE DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE

Le présent addendum est émis dans le but de fournir les informations supplémentaires présentées à la suite d'une dépêche des gouvernements de la France, du Japon et de la Suisse, et de modifier les recommandations en conséquence.

- **Ajouter** ce qui suit aux « Points saillants des activités bilatérales » concernant le rapport périodique de la France, comme paragraphe 17(bis):

17(bis). La France a fourni d'autres explications sur le manque de cohérence des données indiquant que le coût d'appui était intégré au coût du projet et qu'il n'apparaissait donc pas comme une entrée séparée dans la base de données. La France a aussi indiqué que la différence dans les chiffres portant sur l'élimination est en partie attribuable à l'exclusion de 23,5 tonnes de PAO dans l'élimination indirecte associée au projet du secteur des climatiseurs d'automobiles en Iran.

- **Ajouter** ce qui suit aux « Points saillants des activités bilatérales », comme paragraphes 27(bis), 27(ter) et 27(quar).

Japon

27(bis). Japon a achevé trois des neuf projets approuvés pour lui à titre d'activités bilatérales. Les projets qui restent devraient être achevés tel que prévu.

27(ter). Le Japon a achevé une activité de préparation de projet pour un projet du secteur des solvants en Chine. Il a indiqué avoir identifié six entreprises candidates, mais que la Chine ne

croyait pas que ces propositions pourraient maintenir le rapport coût-efficacité global de 12,90 \$US/kg indiqué dans le plan des solvants pour la Chine. L'entente exige que la préparation de projet soit déjà approuvée pour les activités bilatérales et que le financement des projets d'investissement bilatéraux découlant des activités de préparation approuvées soit déduit du financement pour l'entente (Décision 30/56, Annexe IV, par. f).

27(quar). Le Japon a indiqué que des spécialistes locaux ont été identifiés et qu'une étude a été amorcée et menée en matière de stratégie pour le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération en Chine. Le Japon a aussi indiqué que l'équipement a été livré pour deux de ses projets de mousse au Nigeria et que de l'équipement a été acheté pour l'autre projet. Le Japon a indiqué que 3 600 \$US avaient été décaissés en 2001 pour son projet d'aide à la planification stratégique dans la région de l'Asie-Pacifique.

- **Ajouter** ce qui suit aux « Points saillants des activités bilatérales », comme paragraphe 28(bis):

Suisse

28(bis). La Suisse a achevé deux de ses trois activités bilatérales. Elle participe actuellement à la préparation de la stratégie nationale du secteur de l'entretien des appareils de réfrigération en Inde. Quelque 48 pour cent des fonds pour cette activité ont été décaissés en 2001. La Suisse prévoit achever l'activité un mois à l'avance en décembre 2002.

- **Remplacer** les Recommandations 1 et 2 **par** ce qui suit :
1. Prend note avec appréciation des rapports périodiques présentés par les gouvernements des pays suivants : Australie, Belgique, Canada, Finlande, France, Allemagne, Italie, Japon, Suède, Suisse et Royaume-Uni.
 2. Demande au gouvernement de la Pologne de fournir son rapport périodique à la 38^e réunion du Comité exécutif dans le cadre des projets présentant des retards dans la mise en oeuvre.
